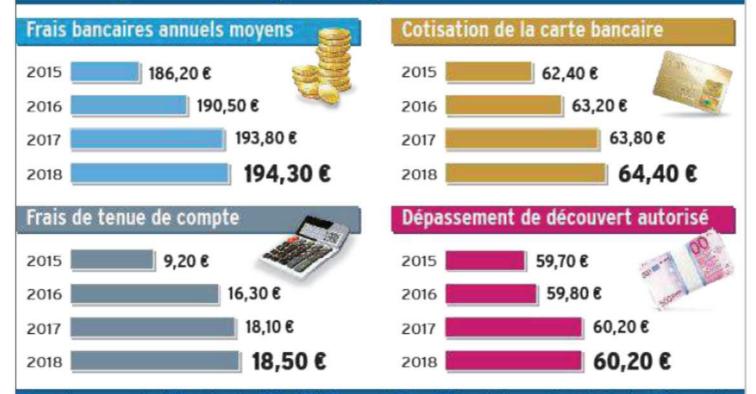


REVUE DE PRESSE Mercredi 20 décembre 2017



L'infographie

La banque coûte de plus en plus cher



Panorabanques a analysé l'évolution des tarifs de 158 banques de France Métropolitaine, représentant plus de 95% de part de marché. L'étude porte sur l'analyse détaillée de 196 lignes tarifaires et de 348 packages bancaires. Un profil « Français moyen » a été réalisé sur la base des comportements des internautes ayant effectué une comparaison bancaire détaillée sur Panorabanques en 2017. Source : panorabanques.com

■ Même s'il leur est défendu de les utiliser en cours, les ados ont presque tous un portable sur eux au collège ■ Le ministre de l'Education Nationale veut durcir l'interdiction ■ Et fait des sceptiques.



Interdire le portable au collège, un casse-tête

Benoît CAURETTE

ls ne les sortiront plus de leur poche avec ce petit sourire malicieux et ça les fait bien râler. En principe, Lamia, Bilal, Baptiste, Kenawaï et tous leurs copains, collégiens de Jules-Michelet à Angoulême, seront à la rentrée de septembre priés de déposer leur téléphone portable avant d'entrer en classe.

Ainsi en a décidé le ministre de l'Éducation Nationale pour coller au programme - de campagne - du président Macron. Jean-Michel Blanquer veut durcir une mesure qui, dans le principe, existe déjà depuis 2010 (lire par ailleurs) mais demeure à son goût trop complexe à appliquer strictement.

Même si la règle est inscrite noir sur blanc dans le règlement inté-rieur de chaque collège charen-tais, le smartphone éteint qui attend sagement au fond du sac n'est pas toujours une réalité. C'est même bien souvent une légende. «Il y en a plein qui le sortent plus

ou moins discrètement, décrit François, collégien à Margueritede-Valois à Angouême. Pour regarder des trucs, montrer qu'ils sont cap' de faire une photo ou carrément écouter de la musique. Ca concerne au moins la moitié de la classe.» Et ceux qui sont pris sur le fait, comme cela est déià arrivé deux fois à Bilal, se voient généralement confisquer l'appareil, restitué dans les heures qui suivent ou à la fin de la semaine.

«Ca fait bien de dire que l'on recadre çan

Ici et là, le téléphone ne sonne plus, ne vibre plus comme à une époque mais «il ne se passe pas un cours sans qu'à un moment donné, on ne doive dire «range ton portable» à un élève, c'est assez pénible» s'agace une enseignante du nord du département. Une réalité que ne nie pas Damien Dubreuil, principal du collège de Jarnac. «Le téléphone est sur la table ou dans la poche, on le voit clignoter mais on n'a pas les

De rares débordements

Les vrais débordements, ceux qui consistent par exemple à filmer son prof et à le ridiculiser sur les réseaux sociaux, sont rares. Et surtout sévèrement réprimés en conseil de discipline. «Quand c'est publié, ça se sait et se retrouve très vite: la réponse est sans équivoque», prévient François Constantin, le directeur de Saint-Paul, à Angoulême, établissement qui tolère cependant l'usage des portables dans son enceinte hors du temps purement scolaire «parce que c'est aujourd'hui un outil social important et qu'il ne s'agit pas de faire des toilettes le r internet bar à la moden

Le chiffre

ans que l'interdiction, sur le papier, existe. Le ministre de l'Education Nationale souhaite en fait durcir une règle qui figure dans tous les réglements intérieurs des collèges Charentais depuis la loi du 12 juillet 2010.

moyens de vraiment l'interdire.

fier ce point? Reste à savoir com-ment. Un temps évoquée, l'idée de casiers où l'on glisserait son smartphone avant de filer en classe paraît compliquée, coûteuse et surtout «pose la question de la responsabilité en cas de dégradation ou de vol, d'autant que le por-table touche à l'intimité et à la vie privée» s'inquiète Damien Dubreuil qui pousse le sujet plus loin: «Faudra-t-il aussi que nous demandions aux jeunes de déposer leur montre connectée?»

tout net Richard Gazaud, secrétaire départemental de l'UNSA Éducation. Je ne voudrais pas être le CPE qui aura à gérer tout ça.» Favorable à une restriction de l'usage des portables sur le temps scolaire, la FCPE, principale association de parents d'élèves, ne voit «pas bien» non plus «comment ce sera gérable. Pour l'instant, appuie son président départemental Jean-Pierre Bidet, il ne nous semble pas que l'existant génère des problèmes particuliers. Chaque établissement sait se débrouiller pour faire appliquer les règles. Pourquoi venir les compliquer?» «On crée des polémiques sur des sujets qui ne causent pas de vrais soucis au quotidien, dénonce Elaine Sanchis, prof de lettres clas-siques au collège Félix-Gaillard de Cognac. De cette façon, on évite de parler des vrais problèmes, des améliorations essentielles.»

Pour Richard Gazaud, c'est tout à fait «un effet d'annonce qui sert ceux qui pensent que l'école est nulle et que c'est un lieu de per-version. Ca fait bien de dire que

l'on recadre tout ça.» Sauf qu'à en croire Véronique Des-port, directrice de l'ensemble Sainte-Marthe-Chavagnes à Angoulême, les plus dissipés ne sont pas à chercher au collège, «mais dans les sections supérieures! Chez nous, c'est là que certains profs ont choisi d'instaurer un système de casiers où déposer son portable en entrant en cours». Une solution qui a déjà été éprouvée par les ministres eux-mêmes à Matignon... En Charente, beaucoup préféreraient une responsabilisation des élèves, un usage modéré, pédagogique, bien encadré. À Jarnac, les collégiens l'ont demandé d'eux-mêmes. Le conseil de la vie collégienne va se réunir pour en dessiner les modalités. Tant que c'est encore possible.

Vos avis

Du pour...

Abel Guillemin. «(...) Pas besoin de se trimbaler le smartphone toute la journée et d'encourager les autres à en acquérir un par l'exemple que «tlm en a un au collège». Oui, un portable est utile pour un parent qui veut joindre son enfant... mais pas au sein d'un établissement scolaire, et surtout pas avant le lycée.»

Sandrine Giordanengo. «D'accord à 2 000 % mais même au lycée: les portables coupés en classe, c'est la moindre des politesses envers les profs!»

Simca1000. «Il aura fallu du temps pour prendre cette décision simple pourtant, et qui va apporter beaucoup plus de concentration aux élèves en classe.»

... et du contre

Michaël Lablanche. «À l'heure du numérique et de l'utilisation des tablettes... Encore un génie de la communication ce Blanquer. Dans le collège le portable est déjà interdit. Mais s'avère parfois utile quand un élève a oublié sa calculatrice par exemple. Il s'agit surtout d'un problème d'éducation et ce n'est pas en interdisant que nous allons transmettre ces règles d'éducation et de comportement (...)»

Nicewood. «Encore une fois, c'est de la démagogie. L'idée est sûrement bonne mais sa mise en œuvre montre une fois de plus une profonde méconnaissance de la réalité du terrain. (...) Seuls les parents ont le pouvoir de faire quelque chose de réel mais ils ont trop souvent déjà baissé les bras en achetant leur tranquillité avec un portable bien trop tôt.»

Plouf. «Alors là, je voudrais bien savoir comment vont faire les élèves entre chaque cours car ils voudront bien sûr récupérer leurs portables, ca promet un beau capharnaüm, les laisser avant le cours, les reprendre ensuite, puis les redéposer!»

Points de vue d'internantes charentais déposés ces jours derniers sur www.charentelibre. et sur la page Facebook du journal.

Faut-il interdire le téléphone portable au collège?



La réponse des internautes de CL

Oui, il n'a pas sa place au collège



Non, il faut vivre avec son temps





On est totalement dans le faux-semblant alors que le rôle de l'école, c'est précisément de rendre les choses explicites.»

Le projet du ministre peut-il clari-

«C'est un nid à problèmes, avance

La FNSEA passe les étiquettes à la loupe

Des représentants du syndicat agricole se sont rendus hier chez Metro et Promocash à Angoulême. Pour attirer l'attention sur la *«distorsion de concurrence»* avec les produits étrangers.

Myriam HASSOUN m hossoun@charentelibre fr

ls entendent dénoncer la concurrence des produits importés. Douze agriculteurs charentais, adhérents des syndicats FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et Jeunes Agriculteurs, ont marqué le coup hier matin en se rendant, drapeaux et tracts au vent, chez deux grossistes à Angoulême: Metro et Promocash.

Ils ont examiné les étiquettes pour contrôler l'origine des produits: viandes, poissons, légumes. Le syndicat agricole pointe du doigt «la distorsion de concurrence» induite par l'application du traité de libreéchange avec le Canada (CETA) et les discussions avec l'Amérique du Sud pour le Mercosur.

«Des règles différentes»

«On vise les professionnels de la restauration aujourd'hui, car bon nombre de repas sont pris en dehors du domicile, souligne Patrick Soury, président de la FNSEA 16. On demande une harmonisation des normes au niveau de l'Union européenne, mais avec le CETA et le Mercosur, ça risque d'être pire». «On est mis en concurrence avec des producteurs qui ont des règles différentes et ça, le consommateur ne le voit pas», s'insurge de son côté Yves Perrin, producteur de légumes à Verteuil.



la govicultarir de la ENSEA out mané une ortion de contrôle des estatues des modults cher deux grandstres

*hoto Quentin Pet

Les manifestants ont scruté les rayonnages. «On na pas relevé de manquement sur l'affichage des origines», note Patrick Soury. Mais les paysans ont parfois tiqué. Comme devant du magret hongrois, en promo à 9,99€ le kilo, face au français à 14,49€ le kilo. «Contrairement aux agriculteurs d'autres pays, nous devons produire sans hormone, sans OGM et bientôt sans glyphosate, tiennent à rap-

peler les exploitants, alors même que dans le cadre des États généraux de l'alimentation, on nous demande de monter en gamme.» «C'est vrai qu'on regarde le prix avant tout», admet un jeune restaurateur qui fait ses courses à Metro: «mais tout dépend du restaurant où l'on travaille. Avant, j'étais dans un restaurant gastronomique et faurais pris le français pour mon menu, il y a une vraie différence au niveau du goût». Christian Daniau, céréalier à Saint-Ciers-sur-Bonnieure, se désole devant de larges paquets de lentilles origines Canada. «Alors que des producteurs de lentilles, il y en a ici, en Charente!» A Promocash, comme à Metro, les agriculteurs se sont entretenus avec les gérants qui ont joué le jeu du dialogue. Mais Stéphane Archat, gérant de Promocash, a expliqué qu'il était «tenu de

On est mis en concurrence avec des producteurs qui ont des règles différentes et ça, le consommateur ne le voit pas.

travailler avec une centrale d'achat», qui négocie directement avec les fournisseurs. «Selon les périodes, on travaille en direct avec des producteurs locaux», a assuré de son côté Antoine Rezzoagli. Les grossistes de toute façon doivent répondre à la demande de leurs clients professionnels: poivrons et tomates des pays du sud sont actuellement en rayon chez eux. «On a des restaurateurs qui ne travaillent que des produits français, mais clairement, le critère, c'est dabord le prix du produit», observe Stéphane Archat.

«C'est peut-être aussi nous qui ne sommes pas de bons commerciaux», s'interroge Jean-Luc Lassoudière, viticulteur à Saint-Fraigne. «Mais le consommateur doit aussi savoir ce qu'il veut comme agriculture», dit Jacky Pelletant, viticulteur à Saint-Amant-de-Nouère.

L'action des paysans charentais s'inscrit dans un mouvement national: hier matin, ils étaient 800, à l'appel de la FNSEA et des JA, à défiler dans la cour du Louvre à Paris. ■ Le bâtiment de 2.400 m² qui accueillera les nouveaux simulateurs de vol est en construction
 ■ L'entreprise prévoit d'embaucher 80 personnes d'ici à fin 2019.

Babcock se déploie sur la base aérienne 709

Julie PASQUIER j.pasquier@charentelibre.fr

'équipe compte déjà 18 personnes. Mais les annonces affluent sur internet: magasinier gestionnaire de stocks, responsaressources humaines. technicien de maintenance... Tout juste arrivée sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard, la société Babcock France recrute à tour de bras. «Au fur et à mesure de nos besoins», glisse Bruno Mandon, à la tête des opérations. À terme, d'ici la fin de l'année 2019, quelque 80 personnes doivent être embauchées pour faire tourner la machine (lire encadré).

La machine, c'est un contrat. Son nom: Fomedec (1). «Un nouveau concept de formation des pilotes de l'armée de l'air, résume le directeur de contrat. Une nouvelle flotte d'avions et de nouvelles technologies qui vont permettre d'optimiser le cursus de formation.» Babcock est chargée de mettre en œuvre ces avions d'entraînement modernes et leurs simulateurs de vol, ainsi que d'en assurer la maintenance et l'entretien.

Mais avant d'en arriver là, le chantier est colossal. D'autant que la société s'est déployée plus lentement que prévu à la BA 709. «Nous devions arriver le 1" février. Nous sommes finalement arrivés le 1" novembre.» Un décalage lié



Devant le chantier de construction du bâtiment qui accueillera les simulateurs de vol, Bruno Mandon, le directeur de contrat, apprécie «de partir d'une feuille blanche».

notamment au retard dans la mise à disposition des locaux: les trois hangars qui devaient être disponibles au 1^{er} avril dernier ne le seront qu'au 1^{er} janvier. Et il faudra encore les rénover.

L'un des marchés les plus importants

Il a aussi fallu faire exploser une bombe (voir CL du 11 novembre) à l'endroit où se dressera dans quelques mois le nouveau bâtiment. «Nous avons dû attendre l'attestation de dépollution pour démarrer le chantier, il y a trois semaines», avec six mois de retard. Aujourd'hui, il bat son plein. Les ouvriers sont en train de couler la dalle de béton. Dans quelques mois, la structure (1 340 m² au sol, 2 400 au total) accueillera les deux simulateurs de vol permettant de reproduire à l'identique les capacités du Pilatus PC 21,

le nouvel avion qui formera les pilotes. Le bâtiment devrait être mis en service en fin d'année 2018 tandis que les premiers des 17 avions sont, eux, attendus à l'été 2018. Dans le même temps, les instructeurs vont aller se former au siège de Pilatus en Suisse. Charge à eux, ensuite, de créer les cours pour former les premiers élèves pilotes de chasse courant 2019. Des élèves qui n'auront plus à passer par la case «Tours» pour boucler leur formation.

«On part d'une feuille blanche, c'est vraiment motivant», poursuit Bruno Mandon. C'est surtout un challenge pour la société anglaise Babcock qui, avec Fomedec, a remporté son «premier gros marché en France». «Ce marché au service de l'État français, c'est l'un des plus importants. On est scruté à l'intérieur du groupe. Le projet est suivi pas à pas.» L'objectif de la société étant de faire de Cognac une vitrine pour se déployer ailleurs.

 Formation modernisée et entraînement différencié des équipages de chasse.

«On ne vient pas tout révolutionner»

En début d'année, l'attribution du contrat Fomedec par la Direction générale de l'armement (DGA) à la société Babcock ne s'est pas faite sans tension sur la BA 709. L'entreprise Cassidian Aviation Training Services (Cats), qui détenait le marché depuis 2006, a été écartée; les syndicats sont montés au créneau pour défendre les 120 salariés, ceux de Cats, mais aussi de son soustraitant Daher. «Ma première mission a été de faire tomber les inquiétudes», indique Bruno Mandon. Recruté par Babcock fin 2016, avec trente années d'aéronautique derrière lui, il n'est pas inconnu sur la base: entre 2008 et 2010, il a été le responsable de Daher.

«On ne vient pas tout révolutionner, assure-t-il.
On ne débarque pas avec une armée d'Anglais.»
Pas question de recruter tout le personnel de Cats et Daher, qui doivent continuer à fonctionner. Mais pas question, non plus, de ne recruter personne. «Nous jouons la transparence. Nous avons le même client et donc intérêt à ce que ça se passe bien.»

Dans l'équipe actuelle de 18 personnes, à peine la moitié provient des maisons concurrentes. «On recrute plutôt localement dans les milieux civils et militaire», poursuit Bruno Mandon, qui vient, par exemple, de recevoir 130 candidatures pour un poste d'assistante.

Arrondissement de Cognac

Chantal Guélot pose ses valises et fait connaissance avec les élus



La prise de fonction a eu lieu hier au monument aux morts de Cognac. Arrivée vendredi, la sous-préfète de 62 ans avoue ne pas connaître le territoire. Mais elle sait déjà qu'il faudra «expliciter aux élus les décisions nationales», parfois critiquées. M. B.

es bases sont là. «Évidemment, il y a l'industrie du cognac: 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, on m'a dit, et 50.000 emplois directs ou indirects.» Pour le reste, la nouvelle sous-préfète de l'arrondissement, Chantal Guélot, 62 ans, reconnaît ne pas trop savoir où elle a mis les pieds, vendredi soir en arrivant de Paris. «Je viens avec des veux neufs, sans arrièrepensée», a-t-elle positivé lors sa prise de fonction officielle, hier matin au monument aux morts de Cognac. Des yeux neufs et un regard enthousiaste pour un coin «magnifique», qu'elle a voulu rejoindre afin de «reprendre un poste en territoriale» après un passage à la préfecture de police de Paris. À la direction des Finances, précisément, qui gère deux budgets: l'un abondé par l'État et l'autre, le «budget spécial», auquel contribuent aussi les collectivités d'Île-de-France. Durant deux ans, Chantal Guélot a été la cheffe du bureau dédié à ce budget spécial. Auparavant, elle a été sous-préfète à Belley (Ain, 2013-2015) et à Bar-sur-Aube (Aube, 2009-2013), pour un total de 36 ans de carrière au service de l'État. Mardi matin, c'est donc une femme de chiffres

et d'expérience qui s'est présentée aux élus locaux. À commencer par la députée Sandra Marsaud, les conseillers départementaux Catherine Parent (Jarnac), Florence Péchevis (Cognac), le maire de Jarnac François Raby et celui de Cognac, Michel Gourinchas. Elle a aussi rencontré les responsables de la police, des pompiers, de l'armée et de la gendarmerie, avant d'inviter tout le monde à la sous-préfecture. Bien que fraîchement débarquée, Chantal Guélot sait déjà qu'elle aura pour mission d'«expliciter aux élus les décisions nationales», pas toujours acceptées. «Je serai en proximité avec eux, ce sera mon fil rouge», annonce la haute fonctionnaire. Elle se prépare aussi à coordonner les politiques de sécurité publique durant l'été, quand les mesures anti-terroristes devront se conjuguer avec les festivals du Cognaçais. Pour cela, il lui reste encore quelques mois de préparation. À noter que la dernière femme nommée à la tête de la sous-préfecture cognaçaise était Roselyne Farges (2003-2005).

Marc BALTZER

Des patients un peu sur leur faim

Hôpitaux et cliniques doivent faire des progrès sur la qualité des repas servis et dans l'organisation de la sortie des patients, qui restent les principaux sujets de mécontentement.

a Haute autorité de santé (HAS) a dévoilé son étude annuelle après analyse de plus de 122.000 questionnaires (1) - soit deux fois plus de réponses de patients qu'en 2016 - portant sur des hospitalisations de courte durée en médecine, chirurgie ou obstétrique dans 1.100 hôpitaux et cliniques. Tous critères confondus, «les patients ont donné la note de satisfaction globale de 73,2 sur 100 pour leur hospitalisation», selon la HAS, une note proche de celle attribuée en 2016 (72,7).

Les points positifs

L'accueil. L'hôpital soigne son accueil, que près de neuf patients sur dix (89 %) qualifient de «bon ou excellent», de même que la propreté des chambres (86 %).

La prise en charge par les soignants. La qualité de la prise en charge est saluée, avec des scores de 80 sur 100 pour les médecins et chirurgiens, et de 81 sur 100 pour les infirmiers et aides-soignants. Écoute, gestion de la douleur, respect de l'intimité font partie des points forts les plus souvent cités. En revanche, un patient sur quatre a regretté un trop long «délai d'attente pour obtenir de l'aide de facon urgente» de la part des soignants. Ils sont à peu près autant (27%) à pointer l'absence «d'explications spontanées» des médecins sur leur état et leurs traitements. «L'engagement des patients dans le soin doit être développé», a af-



Les Français se déclarent satisfaits des soignants, moins des repas.

Photo AFF

firmé Christian Saout, membre du collège de la HAS et ancien président du Ciss, collectif d'associations de patients. «Ça ne va pas faire exploser le budget des hôpitaux et c'est comme ça qu'on va moderniser l'offre de soins.»

Les points négatifs

L'alimentation. «Moins d'un patient sur deux (48%) a jugé la qualité des repas qui lui ont été servis bonne ou excellente», tandis que près d'un sur quatre (23%) l'a estimée carrément «faible ou mauvaise». L'alimentation est l'aspect le plus mal noté après une hospitalisation de courte durée, avec un score de satisfaction de 58 sur 100. Ces résultats confirment les lacunes identifiées fin 2016 par la première étude de la HAS.

L'organisation de la sortie. Autre source de doléances, l'organisation de la sortie obtient la note médiocre de 63 sur 100, près d'un patient sur quatre s'en déclarant insatisfait et plus d'un sur trois (35%) affirmant n'avoir reçu aucune information «sur les signes ou complications devant l'amener à recontacter» l'établissement ou son médecin traitant. En matière d'accompagnement et de suivi médical, «Il y a des progrès à faire», a reconnu la présidente la HAS, Dominique Le Guludec, hier.

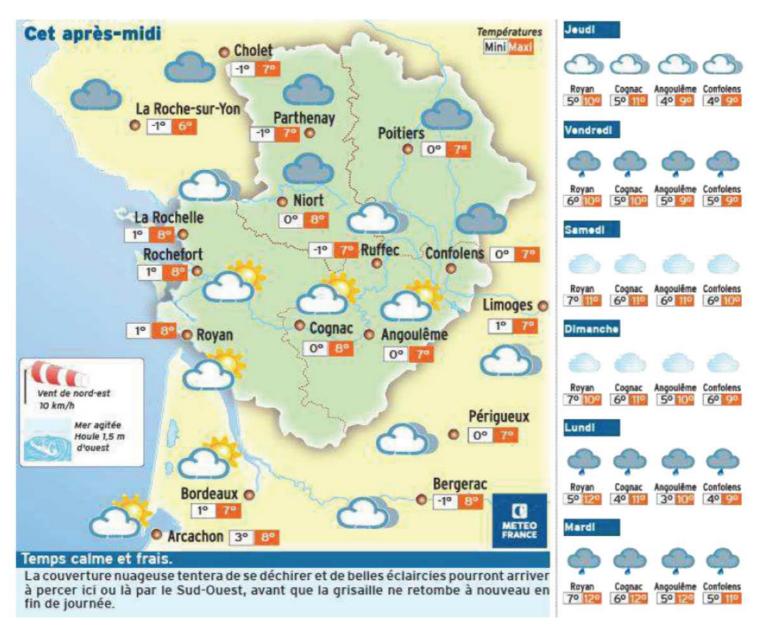
Hôpital: déficit record en 2017

La Fédération hospitalière de France (FHF, hôpitaux publics) a lancé un cri d'alarme sur la situation financière des établissements qui «devraient connaître un déficit historique de 1,5 milliard d'euros» en 2017, menaçant «la qualité des soins». En réaction, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a exclu hier de toucher aux effectifs des personnels soignants pour résorber le déficit, les équipes travaillant déjà «sous d'énormes tensions».

L'accessibilité et le confort. Des améliorations sont aussi attendues en termes d'accessibilité (transports, parking, signalétique), dont «plus d'un tiers des patients (37%) n'est pas satisfait ou movennement».

Par ailleurs, un patient sur quatre (24%) s'est plaint de la température de sa chambre et, parmi les personnes hébergées en chambre double, quatre sur dix ont déploré un manque de calme et de confort.

(1) La HAS a classé séparément 623 établissements pour lesquels au moins 30 questionnaires ont été reçus. Leurs fiches individuelles sont consultables sur le site www.scopesante.fr.



«Zéro chômeur»: l'expé rience porte ses fruits

MAULÉON (79) Depuis janvier, la commune expérimente le dispositif « zéro chômeur de longue durée ». L'objectif de fournir un emploi à tous les volontaires semble atteignable

PIERRETILLINAC p.tillinac@sudovest.fr

epuis le mois de janvier, Mauléon, commune de 8 000 habitants sise dans les Deux-Sèvres, aux portes de la Vendée, compte 51 chômeurs de moins. Ils ont tous été embauchés au Smic et en CDI par l'Entreprise solidaire d'initiatives et d'actions du Mauléonnais (Ensiam), créée dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée. La plupart ont un niveau de qualification très faible, voire pas de qualification du tout.

« Si l'on arrive à créer une bonne trentaine d'emplois supplémentaires, on aura atteint l'exhaustivité, c'est-à-dire que tous les demandeurs d'emplois qui voulaient participer à l'opération auront été embauchés », pronostique le directeur Thierry Pain. « Nous ne fonctionnons que sur la base du volontariat. C'est une entreprise. Pas un bagne »

Les caisses vides

Il n'a pas oublié sa première vraie journée de patron de cette entreprise à but d'emploi (EBE).« Il y avait déjà 15 salariés. À part leurs salaires qui étaient assurés en partie, nous n'avions rien, juste dix chaises. Moins de cent euros à la banque. Pas de commandes. Pas de téléphone. Pas d'ordinateur. Le soir, il y a eu un grand moment de soli-

Les premiers meubles ont été trouvés - à crédit - chez Emmaüs. Les salariés ont apporté leurs ordinateurs personnels. Des gens ont donné des cafetières, un four à microondes, des tables. « Nous n'étions pas prêts pour démarrer mais nous ne pouvions plus attendre. »

Le dispositif n'était pas non plus totalement bouclé. S'il prévoyait bien que les salaires sont payés par le Fonds d'expérimentation territo-

« Notre premier boulot, ça a été de construire la maison » (Thierry Pain) riale contre le chômage de longue durée, il faisait en revanche totalement l'impasse sur les fonds propres de l'entreprise. « Les caisses étaient vides. Heureusement, la mairie

nous a accordé un soutien de 5 000 euros. La maison de l'emploi de Bressuire nous a fait une avance de trésorerie de 50 000. Le Crédit mutuel nous a prêté 60 000 et la Caisses des dépôts a débloqué 100 000 euros ».

Cet argent a permis d'acheter du matériel, de louer un atelier de menuiserie et de commencer à aménager le siège de l'entreprise installé dans un grand bàtiment en mauvais état en bordure de la route de Nantes. « Au propre et au figuré, notre premier boulot, ça a été de construire la maison ».

Élevage de vers

C'est aussi la mairie qui a fourni les premières heures de travail et « amorcé la pompe ». Des particuliers ont suivi avec des demandes pour des transports de personne ou de travaux pour les jardins. Des contacts ont été pris avec une entreprise locale pour trier ses déchets et récupèrer les tissus qui vont permettre de coudre des sacs.

À la déchetterie, les anciens chômeurs vont chercher du bois et de l'herbe. Avec le bois, ils fabriquent des objets dans leur atelier. Avec l'herbe, ils se lancent dans l'élevage du ver de terre pour obtenir du compost qui pourra être commercialisé. Un salarié a été détaché sur un dépôt de pain jusque-là tenu par une association. Un autre effectue des remplacements dans une épicerie solidaire.

Une entreprise normale

« Il n'y a pas d'occupationnel », assure Thierry Pain.« Nous ne faisons que des travaux utiles qui correspondent à un besoin. Comme une entreprise normale. La différence, c'est que ces travaux ne sont pas forcément rentables et ils le sont même rarement ». Et s'ils le sont, ils ne correspondent pas toujours aux règles en vigueur dans le monde du travail. « Une usine de la région voulait prendre quelqu'un pour une mission de dix jours. 40 % de nos salariés ont un handicap. Si on ajoute ceux qui ont d'autres problèmes, on arrive à 50 %. Pour la plupart d'entre eux, dix jours c'est trop long mais il serait tout à fait possible de trouver plusieurs personnes qui pourraient se succéder sur ce poste.

Il va falloir committe

ployeurs que ce système peut fonctionner ». A Mauléon et dans les six communes associées, l'expérience est plutôt suivie avec bienveillance par la population. « Bien sûr, tout le monde ne nous soutient pas mais

les gens commencent à voir ce que l'on fait », constate Thierry Pain.

Cherche clients

« La commune nous a demandé de nettoyer les panneaux de signalisa-

tion. C'est le genre de choses qui se remarque. Mais les habitants pourraient nous solliciter beaucoup plus. En fait, ils n'imaginent pas ce qu'ils pourraient nous demander. Pourça, il faudrait que nous soyons plus visibles avec une vitrine dans le centre-ville, un local où il suffirait de pousser la porte pour savoir si tel ou tel travail nous intéresse ». Presque tout reste encore à inventer.

Plusieurs communes intéressées par le projet

NOUVELLE-AQUITAINE Castillon-la-Bataille, Agen et d'autres villes souhaitent rejoindre le dispositif



Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille.

Dans la région, plusieurs élus ont manifesté à haute voix leur intérêt pour le dispositif zéro chômeur. La commune de Castillon-la-Bataille, en Gironde, est certainement celle qui a pris le plus d'avance sur les autres Nous avions été candidats pour faire partie des dix premiers territoires sélectionnés pour commencer l'expérimentation cette année. Nous n'avons pas été retenus mais on nous a dit que nous étions arrivés en douzième position », rappelle le maire Jacques Breillat, qui a malgré tout lancé une opération dans la commune, où un tiers de demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus d'un an.

Un chargé de mission a été nommé. Des réunions ont été organisées. Les premiers emplois ont été créés. Mais la commune, qui n'a pas accès au fonds d'expérimentation national, manque de moyens pour aller plus loin. Jacques Breillat espère malgrè tout que le travail déjà effectué permettra à Castillon d'être retenue pour le prochain programme. « Nous avons des pistes très sérieuses avec le syndicat d'ordures ménagères. Plusieurs employeurs de la commune seraient prêts à mutualiser certaines fonctions comme le secrétariat ou la livraison à domicile. J'ai aussi demandé que l'on retourne vers les habitants en début d'année pourvoir quels pourraient être leurs besoins ».

Petits services

En Gironde également, la Communauté de communes de l'Estuaire, qui regroupe 15 communes en Blayais, a initié une démarche et mis en place un comité d'expérimentation. Au cours des réunions, organi-

sées en présence de plus d'une cinquantaine de demandeurs d'emploi, diverses pistes ont été évoquées: livraison à domicile, petits services à la personne, nettoyage de forêts, etc. Agen n'en est pas encore là mais espère aussi être intégrée dans la deuxième vague d'expérimentation. « Cette idée de travailler sur des petits territoires dans lesquels tous les acteurs peuvent se retrouver est vraiment très intéressante, souligne Pierre Cholet, premier adjoint au maire. Nous allons constituer un comité local. Il faut rassembler les employeurs. Il faut vraiment avancer. Depuis quarante ans, on indemnise le chômage et on oublie l'emploi. Nous allons essayer de nous inspirer de ce que les autres territoires ont déjà réalisé ».

En France, la première expérimentation en cours concerne dix territoires.Mauléon (79) est la seule commune du Sud-Ouest à avoir été retenue. L'expérience doit durer cinq ans et faire l'objet d'une évaluation par un comité scientifique indépendant.

Deuxièmeétape en 2019

La seconde étape, qui pourrait démarrer en 2019, pourrait être étendue à plusieurs dizaines d'autres tertitoires avec, probablement, de nouvelles modalités de financement. À terme, l'association Territoires zéro chômeur de longue durée espère que ces expérimentations pourraient déboucher sur le vote d'une loi qui organise un droit d'option. Sur la base d'un cahier des charges défini à partir des opérations réalisées sur le terrain, chaque territoire qui le souhaite pourrait alors s'engager dans le dispositif.

L'impression de servir à quelque chose

Christophe Boutin a 40 ans. Électromécanicien de formation, il occupait jusqu'à l'année derrière un « poste d'encadrement dans l'industrie », « Je me suis retrouvé au chômage et perdu dans la vie. En fait, ca n'allait pas depuis longtemps. Je passais d'une entreprise à l'autre. Je n'y trouvais jamais ce que je cherchais ou ce que l'on m'avait promis ». Devenu demandeur d'emploi, il a commencé à fréquenter l'Ensiam comme bénévole et a travaillé à l'installation des machines à bois dans l'atelier. Un peu plus tard, on lui a proposé de devenir salarié, puis référent atelier bois. Le « référent » n'est pas un « responsable ». « Un responsable déresponsabilise », répète souvent Thierry Pain, le directeur, ancien DRH dans le privé. Le « référent » n'est pas non plus un « chef », qui dicte leur conduite aux uns et aux autres. « Mon rôle, c'est de dire : on a ça à faire. Et de laisser les personnes réfléchir à la meilleure façon d'y arriver pour qu'elles reprennent confiance en elles. Les gens qui sont ici ont souvent eu un parcours difficile. Il faut être à l'écoute. Dans les entreprises, on n'écoute jamais les autres. Ca m'a toujours manqué. Ici, ce que je trouve correspond aux valeurs que je cherchais. J'ai l'impression de servir à quelque chose. Nous sommes en expérimentation. Il



Christophe Boutin. PHOTOQUENTN SALINIER

faut travailler différemment, changer les modes de fonctionnement. C'est important de s'accomplir dans ce que l'on fait, quitte à passer par plusieurs étapes. Surtout, ce qu'il faut éviter, c'est de se retrouver une fois de plus en situation d'échec ».

Financer l'emploi plutôt que le chômage

Les sommes versées par le Fonds d'expérimentation assurent environ 80 % du salaire

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été imaginé dans les années 1990 par ATD Quartmonde. Sa mise en œuvre a été rendue possible par le vote d'une loi en 2016. L'expérimentation en cours repose sur trois principes : personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent qui manque.

Selon ATD Quart Monde, le coût de la privation d'emploi coûterait à la France 36 milliards d'euros. Cette somme englobe les dépenses liées à l'emploi (allocation spécifique de solidarité, etc.), les dépenses sociales (RSA, allocation adulte handicapé, allocation logement, etc.). Elle intègre également le manque à gagner en impôts et cotisations sociales et les coûts induits, c'est-à-dire les dépenses liées aux conséquences sociales du chômage dans les domaines du logement, de la santé ou de la sécurité. Ramené au nombre de chômeurs

longue durée, cela correspondrait en gros à 15 000 € par an et par personne.

Un fonds dédié

L'idée est de réaffecter ces fonds pour financer des emplois, cet argent devant permettre de couvrir autour de 70 ou 80 % du coût d'un poste à temps plein payé au Smic, sans dépense supplémentaire pour la collectivité. Cette contribution est pour l'instant versée par un fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage qui recueille les sommes versées par l'État, les collectivités locales et les organismes publics et privés volontaires. La différence doit être payée par l'entreprise à but d'emploi (EBE) qui embauche les chômeurs et vend des prestations sur son territoire.

Les emplois proposés par l'EBE doivent être « utiles aux habitants, à l'environnement et au territoire ». Ils ne doivent pas concurrencer des activités déjà existantes. Les salariés embauchés doivent être privés d'emploi depuis plus d'un an et domiciliés de puis au moins six mois dans le territoire.

« Comment on va faire ? Je ne sais pas »

Thierry Pain est le directeur de l'entreprise. Sa philosophie : « fonctionner à l'envers »

Depuis le début, Thierry Pain a un projet: relancer le camping municipal. « Quand on me demande comment jevais faire, je réponds toujours que je n'en sais rien. Nous sommes à quelques kilomètres du Puy du Fou. Ily a une demande forte d'hébergement dans la région. On va essayer. On verra bien. Si on commence à parler business plan, c'est même pas la peine de tenter sa chance. Et si on finit par prouver que c'est rentable, il faudra qu'un, deux ou trois salariés créent leur entreprise pour s'en occuper ».

Ouvertured'esprit

L'ouverture d'espritest pour lui l'une des trois conditions nécessaires pour mener à bien l'opération dans des conditions convenables, au même niveau que les fonds propres et les locaux. « Il faut commencer par faire. Il faut s'affranchir de l'histoire de la facture. Il faut bien se mettre dans la tête que ça ne peut marcher que si nous fonctionnons à l'envers ».

Pour une entreprise à but d'emploi, l'important ce n'est ni le marché ni le produit mais l'emploi, comme



Pour le directeur Thierry Pain, « il faut commencer par faire ». PHOTO QUENTIN SALINIER

son nom l'indique. Même si elle reste une entreprise comme les autres. En prenant la direction de cette PME, Thierry Pain pensait rencontrer des problèmes avec l'absentéisme, dans la mesure où de nombreux salariés étaient au chômage depuis longtemps.

« Ça n'a pas été le cas. Au contraire, ils sont là à l'heure et même en avance et quand ils sont malades, c'est toute une histoire ». Il était convaincu en revanche que les relations entre les salariés seraient plutôt faciles et empreintes de solidarité. C'était également une erreur « mais finalement ça s'explique très bien ».

Comment revitaliser nos petites villes

AMÉNAGEMENT En Nouvelle-Aquitaine, un Établissement public foncier aide désormais les communes à retrouver de l'attractivité

« Sud Ouest » Quelles sont les missions de l'Établissement public foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine?
Laurence Rouède (1) L'EPF est un outil public au service des collectivités locales pour les aider dans leurs actions foncières dans une période délicate sur le plan budgétaire et où les inégalités territoriales se creusent. Il intervient aussi bien sur la requalification des centres-bourgs, la redynamisation des villes moyennes, la re-

« Le Conseil régional a souhaité une stratégie cohérente de maîtrise du foncier à l'échelle régionale » conversion des friches, le développement économique, que la création de logements sociaux. En prenanten charge le portage financier de ces opérations pendant quelques années, l'EPF permet aux petites collectivités en milieu rural et

périurbain de réaliser des projets, qui seraient trop coûteux sans son intervention. Et, son équipe spécialisée dans les questions foncières apporte son expertise technique, juridique sur ces questions complexes, ce qui rassure aussi les élus. L'EPF était très attendu par les territoires de la Région qui n'en disposaient pas.

Justement, quel est son périmètre d'intervention?

En réalité, l'EPF Nouvelle Aquitaine est une extension de l'EPF Poitou-Charentes, créé il y a dix ans, pour épauler les petites communes, mais aussi les territoires en tension foncière (littoral,



Laurence Rouède: « Un enjeu de cohésion territoriale. »

PHOTO STÉPHANE KLEIN

métropole, grandes agglomérations). Il est aujourd'hui présent sur dix des douze départements de la Région, qui sont tous représentés dans sa gouvernance. Nous ne sommes pas implantés dans les Pyrénées-Atlantiques, dans les Landes et à Agen, où il y a déjà des établissements publics fonciers locaux. Le Conseil régional a souhaité ce développement pour qu'il y ait une stratégie cohérente de maîtrise du foncier à l'échelle régionale.

De quels moyens financiers disposezvous?

Nous venons de voter le budget 2018, qui nous donne une capacité d'actions foncières de 54 millions d'euros. D'ici 2022, nous visons les 70 millions d'euros par an. L'essentiel de ce budget est concentré sur le portage foncier. Concernant les moyens humains, nous avions vingt-cinq équivalents temps plein à l'époque de l'EPF Poitou-Charentes. D'ici un an, nous serons quarante-huit.

Que pensez-vous du plan du gouvernement de 5 milliards d'euros sur 5 ans pour revitaliser les villes moyennes?

C'est une bonne initiative. Sur ces sujets complexes, cela ne fonctionne

« Il est temps de mettre fin à ce modèle français de l'étalement urbain afin d'éviter la multiplication des villes dortoirs » que lorsqu'il y a unevolonté politique forte. En réalité, les clés sont multiples. Il faut réaliser des opérations foncières qui permettent de changer l'image de la ville, comme ce que nous faisons à Angoulême, dans le quartier de la

gare, mais surtout agir de manière transverse sur l'habitat, les commerces, l'accès aux soins de santé... Dernière, c'est un enjeu de cohésion territoriale. Il est temps de changer de paradigme et de mettre fin à ce modèle français de l'étalement urbain, afin d'éviter la multiplication de villes dortoirs.

Recueilli par Nicolas César

 Présidente de l'Établis sement public foncier de Nouvelle-Aquitaine et conseillère régionale en charge du foncier.

Hulot balaie les fossiles

LOI HYDROCARBURES Elle a été adoptée hier. Sauf exception, la recherche et l'exploitation des énergies fossiles auront pris fin en 2040

JEAN-DENIS RENARD jd.renard@sudouest.fr

a, c'est fait. La loi hydrocarbures, qui bannit à terme la recherche et l'exploitation des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) sur le territoire français, a été solennellement votée hier par l'Assemblée nationale. Le texte avait été rejeté lundi par la majorité I.R et centriste du Sénat, mais ce sont les députés qui ont eu le demier mot. La principale disposition est calen-

La principale disposition est calendaire. Elle fixe la sortie des hydrocarbures à l'horizon 2040 grâce à deux mécanismes complémentaires : la fin des maintenant des permis de recherche d'hydrocarbures et le non-renouvellement des concessions existantes au-delà de 2040.

Ce principe général souffrira quelques exceptions. Notamment au bénéfice de Total, qui cherche du pétrole dans les eaux françaises au large de la Guyane. Lors des débats, Nicolas Hulot a expliqué que le texte ne pouvait pas être plus ambitieux sous peine de rogner des droits acquis. Ce qui vaudrait à l'État français des contentieux devant les tribunaux, contentieux potentiellement onéreux pour le contribuable.

1% dela consommation

La loi ne va pas modifier sensiblement la face du monde. La produc-

EN CHINE

Premier émetteur mondial de gaz à effet de serre et plus gros consommateur de charbon au monde, la Chine a dévoilé hier les contours de son marché national du carbone. Des quotas de CO2 vont être alloués aux centrales thermiques qui fonctionnent au charbon et au gaz, quot as qui pourront être échangés sur un marché dédié. Ce mécanisme revient à donner un prix à la pollution, ce qui incite les industriels à réduire leurs émissions de polluants. Il existe déjà un marché de ce type en Europe.

tion française d'hydrocarbures équivaut peu ou prou à 1% de la consommation du pays. Elle impactera néanmoins le Sud-Ouest puisque 38% du pêtrole français est extrait du sous sol aquitain, en particulier à Cazaux et à Parentis, à la limite de la Gironde et des Landes. En revanche, l'extraction de l'hydrogène sulfuré sur l'ancien gisement de gaz naturel de Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, n'est pas menacée.

Vu la modestie des volumes concernés, la loi a surtout une portée symbolique. La France est le seul pays, avec le Costa Rica, à se doter d'une législation qui programme la



C'est la fin des permis de recherche d'hydrocarbures, Protto ARONIVES SARNEMENET/ASLIDOLEST :

sortie des énergies fossiles. « C'est un bon signal », selon la Fondation pour la nature et l'homme. À l'échelle franco-française, elle met aussi un point final à la polémique sur le gaz de schiste, polémique jamais éteinte depuis l'attribution de permis de recherche en 2010.

Réduire la consommation

Cette première loi Hulot n'aura pas d'incidences sur la consommation d'hydrocarbures. Votée durant le précédent quinquennat, la loi de transition énergétique de 2015 fixe ce pendant un objectif: - 30 % d'ënergies fossiles en 2030. Pour l'atteindre, il faudra investir massivement dans l'isolation du bâti (pour partie chauffé au fioul et au gaz) et « décarboner » les transports. Ce demier point ne sera pas le plus aisé à mettre en œuvre. Les transports représentent 29 % des émissions de gaz à effet de serre en France et rien ne permet d'anticiper une baisse : ni la prédominance du transport routier ni l'allongement des distances domicile travail qui contraint nombre de ménages à utiliser deux voitures.

Selon une note récente du Commissariat général au développement durable, la France continue par ailleurs à accorder des aides qui sont autant de coups de pouce aux énergies fossiles.

Ainsi, l'absence de taxe sur le kérosène des avions commerciaux a coûté 2,7 milliards d'euros au budget de l'État en 2015, dont 310 millions sur les seuls vols intérieurs. Elle continue de défavoriser le train, alors que le passager d'un TGV émet, à la louche, 50 fois moins de carbone au kilomètre que le passager d'un avion. À quand la cohérence avec les grands discours présidentiels sur le climat?

Premier feu vert pour la réforme de l'université

ENSEIGNEMENT

Adopté en première lecture, le texte veut réduire le taux d'échec des étudiants

Premier examen sans embûche: l'Assemblée a voté hier à une large majorité la réforme des règles d'accès à l'université, qui n'a pas suscité à ce stade de fortes mobilisations malgré la contestation à gauche, les Insoumis espérant un sursaut en janvier.

Les députés ont adopté par 361 voix contre 129 en première lecture ce texte présenté par la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, comme une « réforme de progrès », qui vise notamment à supprimer le tirage au sort et réduire le taux d'échec en première année de fac (61% en licence).

Outre la majorité LREM et Modem, le projet, qui sera examiné au Sénat à partir du 7 février, a obtenu l'aval des députés UDI-Agir-indépendants, « en accord avec sa philosophie globale » malgré quelques bémols.

Traduction législative du plan étudiant présenté en octobre, la réforme prévoit notamment la fin du tirage au sort dans les filières en tension. Chaque université traitera la demande d'inscription de manière personnalisée et répondra au vu des « attendus », compétences et connaissances requises pour être admis dans la filière souhaitée.

Jusqu'alors, la seule condition pour suivre la licence générale de son choix était d'avoir le bac (et d'être tiré au sort pour les filières les plus demandées).

À gauche, le texte est vivement dénoncé, mais cette fois comme instaurant « une sélection » à l'entrée. Des voix dénoncent notamment un « flou » sur le contour des « attendus ».

Libre-échange : les paysans alertent

ANGOULÊME À l'heure des négociations sur les traités commerciaux Ceta et Mercosur, la FNSEA et les JA ont mené une action hier

MARIE FAUVEL m.fauvel@sudouest.fr

Hier matin, une poignée de membres de la Fédération nationale des exploitants agricoles de la Charente (FNSEA 16), accompagnée de Jeunes agriculteurs (JA16), ont mené une action dans deux enseignes de la zone de Grelet à Angoulême. Deux magasins alimentaires, Metro et Promocash, dont la clientèle n'est constituée exclusivement que de professionnels de la restauration.

Dedans, les paysans ont cherché à vérifier la provenance des produits, notamment aux rayons maraîchage, boucherie et poissonnerie. Armés de leurs drapeaux vert et blanc et de flyers, ils ont alerté les responsables des entrepôts quant à la nécessité de mettre en avant les produits français. Une question de survie pour leurs exploitations.

« 90 % de notre chiffre »

Une notion parfaitement entendue par Antoine Rezzoagli, directeur de Metro. Ici, tous les produits de saison sont français. Pour le reste, il s'adapte aux volontés de ses clients. « Nous fournissons un large panel de restaurants, de l'éco au gastro. Certains ne veulent que des produits français, d'autres des tomates au mois de décembre. . . Chez nous, tout le monde a le choix. Mais nous prônons les



Des membres de la FNSEA dans les rayons de Metro. PHOTOM. F.

produits français grâce à des affichages spécifiques ou des actions comme celle que nous avons menée au mois de mars. Les produits français représentent 85% de nos achats et 90% de notre chiffre d'affaires.»

Des chiffres et une politique qui tendaient à rassurer les militants syndicaux. Car cette action, d'hier matin, tenait compte de plusieurs calendriers: la fin des États généraux de l'alimentation demain, 21 décembre, et les négociations des traités commerciaux Ceta et Mercosur.

Ces deux accords effraient le monde agricole, qui se sent lésé notamment en matière de normes. Hier, les paysans qui manifestaient pointaient notamment la distorsion des réglementations: «Au Canada, les hormones de croissances pour le bétail sont autorisées alors qu'en France, elles sont interdites. Si de la viande canadienne vient sur nos étals, le consommateur n'aura pas connaissance de ces règles et ne saura pas ce qui se trouve dans son assiette.»

Face à la mondialisation des marchés, les paysans charentais réclament une cohérence dans les politiques nationales, notamment sur les normes, mais aussi une certaine protection afin que la qualité de leur travail, et par conséquent son coût, ne les pénalisent pas. Au contraire.

Le cognac obtient gain de cause

EUROPE L'adoption du règlement « Omnibus » va assurer un meilleur contrôle des surfaces de plantation

Mardi 12 décembre, le Parlement européen a donné son feu vert au règlement dit « Omnibus » et conforté certaines attentes de la filière cognac.

« Ce texte va permettre l'extension de dérogations aux règles de la concurrence et la généralisation de mesures exceptionnelles de crise dans le secteur agricole », s'est félicité l'eurodéputé Éric Andrieu (PS). Cet élu, très impliqué dans les dossiers viticoles, a ajouté : « Je salue l'adoption d'amendements importants, qui permettront, d'une part, d'enrichir par méthodes soustractives les vins liquoreux dont le taux est supérieur à 15°, et d'autre part, d'assurer un meilleur contrôle des surfaces de plantation dans la région de Cognac.»

L'affaire des « vautours »

« C'est une très belle victoire pour le cognac », a écrit le syndicat UGVC dans une lettre à ses adhérents. L'Union générale des vignerons pour l'AOC cognac a précisé : « Le Parlement européen reconnaît dé-



« C'est une très belle victoire pour le cognac », a écrit le syndicat UGVC dans une lettre à ses adhérents. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

sormais le statut spécifique des vins destinés à produire du cognac. Ce statut permettra de restreindre les replantations dans l'aire de l'AOC cognac, mais aussi de mettre en place des contingents spécifiques pour chaque filière du bassin. » L'UGVC a loué l'action commune de tous les acteurs de la filière et souligné « l'implication déterminante des députés européens Michel Dantin et Élisabeth Morin-Chartier».

En obtenant gain de cause au Parlement européen, la filière cognac entend aujourd'hui tourner la page de la fàcheuse affaire des «vautours du cognac » en 2016. Ces « vautours », rappelons-le, étaient ces 30 à 40 viticulteurs charentais opportunistes qui achetèrent à bas prix des parcelles devignes dans des régions en crise, les arrachèrent puis replantèrent des surfaces équivalentes dans les deux Charentes.

L'UGVC – scandalisée par cette pratique rendue possible par une faille de la législation européenne – avait saisi le ministère de l'Agriculture. Puis l'ensemble de la filière cognac avait porté l'affaire devant l'Union européenne.

SOLIDARITÉ

La prime de Noël est versée ces jours-ci



Cette aide exceptionnelle de fin d'année est donnée depuis hier à certains bénéficiaires de minima sociaux, notamment à ceux percevant le revenu de solidarité active, l'allocation de solidarité spécifique ou l'allocation équivalent retraite. Selon la situation, la prime de 152,45 à 228,67 € est versée par la CAF, la MSA ou Pôle emploi. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE HUGLIEN AFFI

La CAF achète un terrain pour rallier le pôle social

SOCIAL La Ville de Cognac a scellé la vente d'un terrain, rue de l'Avenir. à la Caisse d'allocations familiales (CAF). Le maire a posté une photo de la signature avec le directeur de la CAF, Philippe Amold, sur sa page Facebook, hier. « C'est une deuxième étape importante après la vente du premier terrain au Conseil départemental. Le pôle social va prendre une nouvelle ampleur », écrit-il. Le site héberge déjà Pôle emploi, la Mission locale et le centre communal d'action sociale (CCAS). Il regroupera bientôt un espace mutualisé entre la CAF et les services sociaux du Conseil départemental.

Le centre de vacances d'Arrens bientôt vendu?

CONSEIL MUNICIPAL Lacession du centre de vacances d'Arrens-Marsens, dans les Pyrénées, sera proposée au Conseil municipal de Cognac, qui siège ce soir à 18 h 30. La Ville était propriétaire du site accueillant la colonie La Salamandre depuis 1986. Il a décidé de s'en séparer en 2015, en raison de sa faible fréquentation et des coûts d'entretien. Un seul particulier s'est porté acquéreur avec une offre à 250 000 euros, qui sera exposée ce soir. Deux autres dossiers concernent la petite enfance, avec un projet de fusion entre la crèche Pomme d'Api et la haltegarderie Les Galopins, et l'évolution du statut de la halte-garderie itinérante Trampoline.

Chantal Guelot a pris ses fonctions

SOUS-PRÉFECTURE Celle qui succède à Jean-Yves Le Merrer connaît aussi bien l'administration centrale que le terrain

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

L'étiquette républicaine. À 11 heures précises, la nouvelle représentante de l'État s'est inclinée de vant l'allégorie de la France éplorée de 1870.

Au fait, à propos d'étiquette, doiton appeler celle qui succède à Jean-Yves Le Merrer M™ la sous-préfète ou M™ le sous-préfète? Peu importe, répond-elle en substance. L'important, c'est d'en finir avec l'image désuète du sous-préfet aux champs – ce personnage d'Alphonse Daudet qui roupille dans son bel habit brodé... Que les élus locaux et les administrés le sachent: avec Chantal Guelot, l'arrondissement n'est pas prêt de somnoler. Cette femme de 62 ans fait déjà montre d'une énergie et d'un enthousiasme débordants.

« J'arrive sans a priori, avec des yeux neufs et l'envie de bien exercer mon métier. Le sous-préfet est un "assemblier", un facilitateur, celui qui est en mesure de réunir les gens, les faire travailler ensemble », dit celle qui connaît aussi bien l'administration centrale que le terrain.

Dialogue, proximité, action

D'origine parisienne avec des attaches en Bretagne, Chantal Guelot arrive de la direction des finances de la préfecture de police de Paris, où elle a veillé de 2015 à 2017 à la bonne tenue d'un budget méconnu appelé budget spécial. « C'est ce budget, voté par le Conseil de Paris, qui finance notamment la brigade des pompiers de Paris », explique Chantal Guelot.

Juriste de formation, la nouvelle



Chantal Guelot, bavardant hier avec le colonel Vincent Coste, le commandant de la BA 709. PHOTO OLIMER SARAZIN

sous-préfète hors classe n'a pas exercé que dans les bureaux parisiens. Elle s'est frottée à la réalité de la vie en province comme sous-préfète de Belley(Ain) de 2013 à 2015, et de Bar-sur-Aube (Aube) de 2009 à 2013. « l'aime le dialogue, le contact et les missions de proximité, forcément très généralistes. Sécurité, économie, social, culture: les domaines d'intervention sont vastes. Je veux inscrire mon action dans ce spectre très large, au service de la population, au cœur de l'arrondissement de Cognac, dont je pars dès aujourd'hui à la découverte», dit-elle.

Chantal Guelot dit ne pas encore

connaître les réalités du secteur. On ne la croit qu'à moitié. Elle cite des statistiques, donne le chiffre d'affaires précis de la filière cognac et sait que l'ugni blanc est le cépage majoritaire du vignoble charentais. . . Elle sait la région plutôt riche mais a compris que la ville de Cognac ne roulait pas sur l'or. Elle perçoit déjà les forces et les faiblesses d'un territoire unique en

« Je suis arrivée vendredi. Aussitôt installée, j'ai marché en ville. Ma prochaine balade m'amènera sur les bords de Charente. » Chantal Guelot a une bonne idée : le fleuve a fait la fortune et l'identité de la cité.